

Association H.A.A.R.P.

Association Loi 1901

Siège social : Route Stratégique

95240 CORMEILLES EN PARISIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Audit Conseil Expertise, SA
17, boulevard Augustin Cieussa
13007 MARSEILLE

101, rue de Miromesnil
75008 PARIS

Audit Conseil Expertise, SA
17, boulevard Augustin Cieussa
13007 MARSEILLE

101, rue de Miromesnil
75008 PARIS

Association H.A.A.R.P.
Association Loi 1901
Siège social : Route Stratégique
95240 CORMEILLES EN PARISIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux membres l'Association H.A.A.R.P.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Handicap Autisme Association Réunie du Parisis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 Mai 2015

Le Commissaire aux Comptes,

Audit Conseil Expertise, SA
Membre de PKF International



Guy CASTINEL

PASSIF	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 375 715,90	2 375 715,90
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs	0,00	0,00
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	4 033 642,50	4 033 642,50
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	719 219,88	719 219,88
Réserves de compensation	466 582,22	316 462,68
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	354 341,44	354 341,44
Autres réserves	478 806,96	527 915,10
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	764 878,24	693 709,96
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-384 461,77	-392 276,12
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 612 737,82	1 663 402,17
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-548 644,40	-537 236,20
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	39 194,28	116 917,73
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 824 370,57	2 910 346,97
Provisions réglementées :	1 842 634,48	1 840 458,42
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	261 927,17	261 927,17
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	1 266 621,92	1 283 165,98
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	314 085,39	295 365,27
Droit des propriétaires		
TOTAL I	14 579 018,12	14 622 620,43
Comptes de liaison	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00
Provisions pour risques	199 386,62	165 632,90
Provisions pour charges	82 119,24	76 911,24
Fonds dédiés	1 013 165,05	837 639,08
TOTAL III	1 294 670,91	1 080 183,22
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 823 463,84	9 253 966,82
Emprunts et dettes financières divers (3)	60 644,78	70 881,33
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 897,00	18 897,00
Redevables créditeurs	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	367 953,15	438 917,23
Dettes sociales et fiscales	1 680 164,70	1 618 536,97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	110 524,97	331 681,78
Autres dettes (5)	99 633,92	125 598,42
Produits constatés d'avance	6 247,00	6 239,34
TOTAL IV	11 167 529,36	11 864 718,89
Ecart de conversion (passif)	110,90	0,00
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	27 041 329,29	27 567 522,54
(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement		
(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :		
(5) Dont fonds des majeurs protégés :		

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES

Dossier : 89 - HAARP - CONSO - Périodes de : 01/2014 à 12/2014

CHARGES	Exercice 2014	Exercice 2013
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises Variation de stock	675,50	649,50
Achats de matières premières et fournitures Variation de stock	245 845,89 2 347,24	256 604,34 -476,48
Achats d'autres approvisionnements Variation de stock	-235,55	-187,88
Achats non stockés de matières et fournitures	504 274,39	565 757,89
Services extérieurs et autres	1 665 161,83	1 642 140,78
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	641 980,27	647 288,38
- autres	37 527,70	34 806,72
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	6 507 329,63	6 297 541,94
- charges sociales	2 971 612,02	2 930 973,18
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	1 226 797,03	1 249 916,04
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	4 991,06	2 222,95
- pour risques et charges d'exploitation	61 000,45	2 997,81
Autres charges	4 554,15	5 341,67
TOTAL I	13 873 861,61	13 635 576,84
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	344 973,28	354 848,30
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	344 973,28	354 848,30
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	348,62	6 960,45
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	13 781,65	1 604,31
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	1 600,00	
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	4 800,00	3 998,00
- dotations aux autres provisions réglementées	35 334,97	15 406,13
Engagements à réaliser sur ressources affectées	304 368,73	262 795,69
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	360 233,97	290 764,58
TOTAL DES CHARGES	14 579 068,86	14 281 189,72
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	39 194,28	116 917,73
TOTAL GENERAL (I + II + III)	14 618 263,14	14 398 107,45

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS

Dossier : 89 - HAARP - CONSO - Périodes de : 01/2014 à 12/2014

PRODUITS	Exercice 2014	Exercice 2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	228 376,78	160 298,44
Production vendue :		
- prestations de services	451 597,84	521 912,52
- divers	235 419,75	179 760,67
Production stockée ou déstockage de production	28,08	313,20
Production immobilisée	2 062,21	3 074,66
Dotations et produits de tarification	12 060 976,84	11 979 029,51
Subventions d'exploitations et participations	3 926,84	3 926,84
Reprises sur amortissements et provisions	30 732,13	40 463,22
Transferts de charges	180 101,07	131 197,72
Autres produits	1 098 289,87	1 100 126,71
TOTAL I	14 291 511,41	14 120 103,49
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	30 756,32	13 905,94
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	30 756,32	13 905,94
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	9,20	5 982,63
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	135 481,16	138 263,45
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	18 866,53	19 353,53
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	15 265,26	
- reprises sur autres provisions	4 230,80	3 712,41
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	122 142,46	96 786,00
Transferts de charges		
TOTAL III	295 995,41	264 098,02
TOTAL DES PRODUITS	14 618 263,14	14 398 107,45
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	14 618 263,14	14 398 107,45

ASSOCIATION H A A R P
Anciennement Sésame Autisme « LA MONTAGNE DU PARISIS »
Route Stratégique – 95420 CORMEILLES EN PARISIS

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2014, caractérisés par les données suivantes :

- Total du Bilan	27 041 329,29 €
- Total du compte de résultat	14 618 263,14 €
- Le Résultat net comptable, avant reprise du résultat N-2 est un excédent de	39 194,28 €

Il est décomposé ainsi :

-Résultat comptable « Activités Gestion Propre »	110 589.30 €
-Résultat comptable « Activités contrôlées »	- 71 395.02 €

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.
L'exercice précédent clos le 31/12/2013 avait une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux ci-après font parties intégrantes des comptes annuels établis en date du 19 mars 2015 par le Conseil d'Administration de l'Association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'Association.

- Note n° 1	Evènements principaux de l'exercice
- Note n° 1 bis	Evènements postérieurs à la clôture
- Note n° 2	Règles et méthodes comptables
- Note n° 3	Tableau des immobilisations
- Note n° 4	Tableau des amortissements
- Note n° 5	Tableau des provisions et réserves
- Note n° 5 bis	Tableau des fonds dédiés
- Note n°6	Etat des créances
- Note n° 7	Etat des dettes
- Note n° 8	Tableau de variation des fonds associatifs
- Note n° 9	Charges constatées d'avance
- Note n° 10	Produits constatés d'avance
- Note n°11	Détail des comptes fournisseurs – factures non parvenues
- Note n° 12	Détail des dettes fiscales et sociales
- Note n° 13	Engagements hors bilan
- Note n°14	Tableau de suivi des legs et donations
- Note n° 15	Tableau des résultats
- Note n° 16	Droit individuel à la formation

- Note n° 17 Résultat Financier
- Note n° 18 Résultat Exceptionnel

Note n° 1 EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

- L'association ADAIM, qui a en gestion un ESAT de 60 travailleurs situé à Ezanville (95), a manifesté son intérêt de fusionner avec l'association HAARP. L'assemblée générale de l'HAARP du 24 mai 2014 a validé la convention de fusion. L'arrêté n° 2014-175 du 04 août 2014 de l'ARS 95 a autorisé le transfert de gestion pour le 1^{er} janvier 2015.

L'année 2014 a également été marquée par :

- La poursuite des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) conclus avec l'ARS et le Conseil Général du Val d'Oise.
- La poursuite des travaux du site la Montagne avec une réception des travaux en février 2015.

Note n° 1 bis EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- La fusion avec l'association ADAIM est effective depuis le 1^{er} janvier 2015.
- La commission de sécurité du 20 février 2015 et la commission de conformité du 24 février 2015 ont autorisé l'ouverture de l'extension du FAM la Montagne pour le 1^{er} mars 2015.

Note n° 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - Principes comptables

. Les comptes annuels de l'exercice 2014 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluations ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

. La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

. Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés selon la réglementation en vigueur, résultant :

. du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), en respectant le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et fondations

. du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Plan Comptable Général, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014.

. de la réglementation comptable spécifique aux associations gestionnaires d'établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF : l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médicosociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

2 - Dérogations aux principes comptables :

NEANT

3 - Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

. Agrégation des comptes annuels

L'Association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire :

. Une sommation des différentes comptabilités a été effectuée,

. Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques.

. Immobilisations incorporelles

Il s'agit de logiciels d'inventaire et de logiciels plannings (La Montagne)

. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires ;

L'association applique les règlements n° 2002-10, n° 2003-07 et n° 2004-06 sur les actifs.

La dotation pour amortissement a été pratiquée suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

Construction	25 à 60 ans
Agencement, aménagement des constructions	15 à 25 ans
Agencement, aménagement et installations divers	15 à 25 ans
Installations techniques, matériels et outillages	10 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	4 à 10 ans

Mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel de soutien	3 à 5 ans

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les notes n°3 et n°4

. **Stocks**

Les différentes catégories de stocks de l'Esat Commercial ont été valorisées au coût d'acquisition des matières comprenant le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable.

. **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Par prudence, une dépréciation est comptabilisée dans la mesure où une perte probable apparaît dont les effets sont jugés réversibles. Ainsi, les provisions pour dépréciation s'élèvent à 156 181,86 € ;

. **Subventions d'investissement**

Subventions d'investissement inscrites en fonds associatifs sans droit de reprise ou avec droit de reprise

Conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC et à l'arrêté du 14 novembre 2003, les subventions d'investissements relatives à des biens dont le renouvellement incombera à l'association, sont inscrites en « fonds associatifs sans droit de reprise » ou selon le cas en « fonds associatifs avec droit de reprise », sous la rubrique « subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables »

Subventions d'investissement amortissables

Les subventions d'investissement reçues relatives à des biens non renouvelables par l'association sont amorties linéairement au même rythme que les actifs subventionnés. Elles sont présentées au bilan, nettes d'amortissement.

. **Emprunts**

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital)

Pour l'année 2014, il n'y a pas eu de nouveaux emprunts :

. **Provisions pour congés payés**

Les variations de provisions ont été constatées dans chaque établissement, conformément à la réglementation comptable.

. **Provisions pour risques et charges**

Une indemnité de fin de carrière est calculée selon les modalités de la convention collective du 15 mars 1966. Le calcul est établi en fonction de l'année de naissance du salarié et la date de sa mise en retraite selon le nouveau décret concernant la date de départ en retraite. L'association continue, ainsi que la réglementation comptable applicable lui en offre la possibilité, de ne pas comptabiliser les engagements de retraite et assimilés.

Ainsi l'engagement hors bilan au titre de l'indemnité de départ à la retraite est estimé à 938 824,70 € au 31 décembre 2014 (cf commentaire note 13).

. **Fonds dédiés**

Pour rester conforme à la réglementation comptable en vigueur (article 335-1 du PCG), le montant du calcul des indemnités de fin de carrière concernant les personnes susceptibles de partir dans les cinq prochaines années a été comptabilisé en fonds dédiés. Voir note n°5 bis.

4 - Compte de Résultat

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R 314-52 du CASF.

Voir note n° 16

5- Information à caractère spécial

. Les ventilations de charges communes entre établissements de La Montagne se répartissent comme suit :

- 40 % FOYER DE VIE
- 40 % ESAT
- 20 % SIEGE

Celles-ci n'ont fait l'objet d'aucun changement au cours de l'exercice 2014.

. La refacturation inter établissements s'effectue par le biais des factures internes validées par les Directeurs concernés. La valorisation de celle-ci se fait au prix coûtant.

. La nature et le montant des prestations inter établissements facturées H.T. au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à :

REFACTURATION H.T. DES DIFFERENTS ATELIERS

Année 2014	FAM	ESAT	SAVS	Le grand cèdre	Siège	Vie associative	IME CLOS	Total
Espaces verts	6 500.04	7 163.00	853.00		1 273.41		3 631.42	19 420.87
Cuisine restaurant	2 249.77	67 640.89	1 831.20	586.45	1 653.48	1 879.50	849.97	76 691.26
Centre équestre	6 477.86			161.14				6 639.00
Reliure								
Reprographie		456.08	89.76	16.21	32.10	485.40		1 079.55
Menuiserie			17.20					17.20
Jardinerie	175.86	133.64	51.82					361.32
Totaux	15 403.53	75 393.61	2 842.98	763.80	2 958.99	2 364.90	4 481.39	104 209.20

Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants ou salariés s'est élevé à 186 881,05€ en 2014.

Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel Salarié	E.T.P.
Cadres	29	28.97
Autres	190	165.69
Total	219	194.66

Association H A A R P**CONSOLIDÉ****Notes N° 3 & N° 4****Bilan au 31 Décembre 2014****ACTIF IMMOBILISÉ**

	S.A.N.	+	-	Fin Exercice
Montants Bruts				
Autres Immobilisations Incorporelles	96 518,22	2 930,97	538,20	98 910,99
Terrains	560 642,44	0,00	0,00	560 642,44
Constructions	18 925 595,81	80 143,10	5 081,47	19 000 657,44
Installations techniques, matériel et outillage	1 369 267,65	85 765,90	6 470,11	1 448 563,44
Autres immobilisations corporelles	4 098 679,10	249 135,71	51 700,01	4 296 114,80
Immobilisations corporelles en cours	1 638 013,64	930 440,17	0,00	2 568 453,81
Autres Immobilisations Financières	40 475,68	0,00	0,00	40 475,68
Total Montants Bruts	26 729 192,54	1 348 415,85	63 789,79	28 013 818,60
Amortissements				
Autres Immobilisations Incorporelles	58 894,24	19 184,20	538,20	77 540,24
Terrains	1 040,55	0,00	0,00	1 040,55
Constructions	6 288 070,96	749 026,72	5 081,47	7 032 016,21
Installations techniques, matériel et outillage	890 234,05	124 165,06	5 273,79	1 009 125,32
Autres immobilisations corporelles	2 655 595,53	334 421,04	51 700,01	2 938 316,56
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Immobilisations Financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	9 893 835,33	1 226 797,02	62 593,47	11 058 038,88
Montants Nets				
Autres Immobilisations Incorporelles	37 623,98	-16 253,23	0,00	21 370,75
Terrains	559 601,89	0,00	0,00	559 601,89
Constructions	12 637 524,85	-668 883,62	0,00	11 968 641,23
Installations techniques, matériel et outillage	479 033,60	-38 399,16	1 196,32	439 438,12
Autres immobilisations corporelles	1 443 083,57	-85 285,33	0,00	1 357 798,24
Immobilisations corporelles en cours	1 638 013,64	930 440,17	0,00	2 568 453,81
Autres Immobilisations Financières	40 475,68	0,00	0,00	40 475,68
	16 835 357,21	121 618,83	1 196,32	16 955 779,72

Note 5 - Tableau des provisions	31/12/2013	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2014
--	-------------------	--------------------------------	-------------------------------	-------------------

(a) (b) (c) (d) = (a) + (b) - (c)

Provisions réglementées

10686	Réserve de compensation	316 462,68	150 119,54		466 582,22
141	Réserves de trésorerie	261 927,17			261 927,17
142	Renouveaulement des Immobilisations	1 274 806,03		23 097,33	1 251 708,70
145	Amortissements Dérogatoires	8 359,95	91 688,79	85 135,52	14 913,22
14861	Réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	100 600,05	8 700,00	2 300,00	107 000,05
14862	Réserves des plus values nettes d'actif circulant	8 643,49	276 381,75	77 939,90	207 085,34
144	Réserves relatives aux autres éléments d'actifs	186 121,73		186 121,73	
194	Fonds dédiés	832 639,08	414 845,98	239 320,01	1 008 165,05
195	Fonds dédiés sur Dons manuels affectés	5 000,00			5 000,00
		2 994 560,18	941 736,06	613 914,49	3 322 381,75

Provisions pour risques et charges

151	Provisions pour risques	165 632,90	222 444,55	188 690,83	199 386,62
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
158	Autres provisions pour charges	76 911,24	5 208,00		82 119,24
		242 544,14	227 652,55	188 690,83	281 505,86

Provisions pour dépréciation autres que comptes financiers

29	Dépréciation des immobilisations				
39	Dépréciation des stocks et en-cours				
49	Dépréciation des comptes de tiers	154 676,20	4 991,06	3 485,40	156 181,86
		154 676,20	4 991,06	3 485,40	156 181,86

Provisions pour dépréciation des comptes financiers

59	Dépréciation des comptes financiers				

TOTAL GENERAL	3 391 780,52	1 174 379,67	806 090,72	3 760 069,47
----------------------	---------------------	---------------------	-------------------	---------------------

Note 5 bis - Tableau des fonds dédiés

Ressources	Situations Activité	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Reclassement	Fonds restant à engager en fin d'exercice
			A	B	C	D	E=A-B+C+D
	FONDS DEDIES RETRAITES ACCEPTES (a)	235 716,47	152 949,86	23 826,00		24 674,87	153 798,73
	FONDS DEDIES RETRAITES REFUSES (a)	41 989,00	75 930,61	16 514,91		12 293,83	71 709,53
	FONDS DEDIES RETRAITES ANNEE N (a)	156 150,08	66 767,66	1 920,29	88 169,75	-36 968,70	116 048,42
	FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (b)	435 412,66	324 678,92	6 063,19	91 046,90		409 662,63
	FONDS DEDIES SUR DONS MANUELS	5 000,00	5 000,00				5 000,00
	FONDS DEDIES CPOM	379 867,00	208 952,15	60 694,15			148 258,00
	AUTRES FONDS DEDIES	150 152,08	2 359,88	18 824,22	125 152,08		108 687,74
	TOTAL	1 404 287,29	836 639,08	127 842,76	304 368,73	0,00	1 013 165,05

(a) Ils correspondent au reclassement partiel des droits à la retraite susceptibles de partir dans les 5 prochaines années et calculés selon les modalités de la convention collective de 1966. En effet, les droits étaient antérieurement constatés sous forme de provisions pour risques et charges, ce qui n'était pas conforme aux prescriptions du PCG (art. 335-1).

(b) Voir Note 5

Association H A A R P**Du 01 janvier au 31 décembre 2014**

Note 6 - Créances	31/12/2014	Échéances		
		à 1 an au +	à + d'1 an	
Créances de l'actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations	12 245,75		12 245,75	
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières	32 016,58	3 786,65	28 229,93	
Créances de l'actif circulant :				
Créances clients et comptes rattachés	660 662,92	660 662,92		
Autres créances clients	21 246,49		21 246,49	
Personnel et comptes rattachés	2 106,25	2 106,25		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	994 207,61	994 207,61		
Autres	237 595,43	88 033,93	149 561,50	
Charges constatées d'avance	34 663,73	34 663,73		
Total	1 994 744,76	1 783 461,09	211 283,67	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice				

Association H A A R P

Du 01 janvier au 31 décembre 2014

Note 7 - Dettes	31/12/2014	Échéances			31/12/2013
		à 1 an au +	à + d'1 an	à + d'5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1)	8 823 463,84	434 798,00	1 961 673,00	6 426 992,84	9 253 966,82
Emprunts et dettes financières divers (1)	60 644,78	60 644,78			70 881,33
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 897,00	18 897,00			18 897,00
Redevables créditeurs					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 953,15	367 953,15			438 917,23
Personnel et comptes rattachés	562 117,56	562 117,56			516 115,48
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 064 915,14	1 064 915,14			1 049 366,46
Etat et autres collectivités publiques	53 132,00	53 132,00			53 055,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	110 524,97				331 681,78
Autres dettes	99 633,92	99 633,92			125 529,37
Produits constatés d'avance	6 247,00	6 247,00			6 239,34
TOTAUX	11 167 529,36	2 668 338,55	1 961 673,00	6 426 992,84	11 864 649,84
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	430 565,71				407 369,13
(2) Dont envers les sociétaires					

CONSOLIDÉ

Tableau de Variation des Fonds Associatifs

Bilan au 31 Décembre 2014

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Reclassement	Fin exercice
Fonds Associatifs sans droit de Reprise	2 375 715,90				2 375 715,90
Fonds Associatifs avec droit de Reprise	4 033 642,50				4 033 642,50
Excédents affectés à l'investissement	719 219,88				719 219,88
Réserve de compensation	316 462,68	150 119,54			466 582,22
Excédents affectés à la couverture du BFR	354 341,44				354 341,44
Autres réserves	527 915,10		49 108,14		478 806,96
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	693 709,96	71 168,28			764 878,24
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-392 276,12	-39 726,85	-47 541,20		-384 461,77
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 663 402,17	654 136,27	704 800,62		1 612 737,82
Dépenses non opposables au tiers financeurs	-537 236,20	-43 026,56	-31 618,36		-548 644,40
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	116 917,73	39 194,28	116 917,73		39 194,28
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 910 346,97	34 282,24	120 258,64		2 824 370,57
Couverture du besoin en fonds de roulement	261 927,17				261 927,17
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations	1 283 165,98	6 553,27	23 097,33		1 266 621,92
Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actifs	186 121,73			-186 121,73	0,00
Réserves des plus-values nettes d'actif	109 243,54	18 720,12		186 121,73	314 085,39
	0,00				0,00
	0,00				0,00
TOTAL	14 622 620,43	891 420,59	935 022,90	0,00	14 579 018,12

Association H A A R P

NOTE - 9

Bilan au 31 décembre 2014

Charges Constatées d'Avance

	31/12/14	31/12/13
Redevance Domaniale	8 094,35	8 094,35
RENTOKIL	124,63	
POURCELOT CONTRAT	4 799,35	4 646,12
MOC	1 260,00	
DALLOZ	190,00	180,00
CULLIGAN CONTRAT MAINTENANCE	1 130,31	826,92
AQUILA LOGICIEL	95,34	93,94
PITNEY BOWES	82,24	77,64
AVISS	3 241,76	3 189,82
WOLTERS	708,31	
ACP	1 191,00	1 148,02
FRVSENSE GARANTIE	589,60	
OLEOLIFT	4 313,12	4 230,29
ACTIF	202,00	69,00
DRIVE	252,00	
ASH	235,00	233,00
AVISS		
ALSOTEL	495,00	269,10
EDF	433,44	421,96
SFR		110,70
ORANGE	306,05	506,88
CORIOLIS	452,27	
DESK	121,00	
ECOLAB	109,00	
GE CAPITAL	749,97	
VOT	2 016,00	1 704,00
LANEF		1 261,12
AUTRES	3 471,99	4 433,30
	34 663,73	31 496,16

Association H A A R P

Note - 12

Bilan au 31 décembre 2014

DETTES FISCALES & SOCIALES

Personnel (428.610)	1 407,61	
Comité d'Etablissement	7 954,92	
Personnel à régulariser	1 409,33	
Provisions sur salaires	19 301,03	
Provision Congés à Payer	532 044,67	
Personnel et comptes Rattachés		562 117,56
URSSAF	273 304,31	
Ind. Journalières C.P.A.M.	8 714,04	
Ind. Journalières Prévoyance	2 831,77	
Chorum Prévoyance	28 618,33	
Retraite Médéric & mutuelle	259 029,20	
Unifaf	76 325,60	
Procilia - 1 %	24 799,76	
O.E.T.H.	2 904,04	
Charges s/ Provisions sur salaires	84 719,35	
Charges s/ Prov. C.P.	303 668,74	
Sécurité Sociale et autres Org. Sociaux		1 064 915,14
Taxe sur les Salaires	38 988,00	
T.V.A.	5 544,00	
Reversement Résidents (443.210)	8 600,00	
Autres		
Etat et autres collectivités publiques		53 132,00
Total	1 680 164,70	1 680 164,70

Association H A A R P

Bilan au 31 décembre 2014

Note N° 13 ENGAGEMENTS HORS BILAN

INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE

Au 31 Décembre 2014, l'engagement s'élève à la somme totale de **938 824,70 Euros**.

Le calcul est établi en fonction de l'année de naissance du salarié et la date de sa mise en retraite selon le nouveau décret concernant la date de départ en retraite.

Les critères retenus pour ce calcul sont :

Actualisation des salaires : 0,30%

Taux monétaire : 2%

Turn Over : moyen

Mortalité : Base INSEE 2003/2005

Note N° 14 TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Solde des legs et donations en début de l'exercice 47 341

Solde des legs et donations en fin de l'exercice 47 341

COMPTES DE RESULTATS RESUMES PAR STRUCTURE DU 01er Janvier au 31 Décembre 2014

	FA.M. La Montagne	F.A.M. SOIN	Foyers le Grand Cèdre	S.A.V.S.	I.M.E.	E.S.A.T. Social	E.S.A.T. Commercial	VIE Associative	Siège	Ecart Conso	TOTAL
<i>Alimentation - Eau- Gaz - Electricité - Activités de Soutien</i>											
Groupe I	492 850	55 475	436 633	51 108	198 046	171 596	306 650	5 504	33 255	-77 515	1 673 602
<i>Honoraires - Salaires - Charges Sociales</i>											
Groupe II	1 894 289	518 413	3 208 871	696 047	1 415 500	877 513	1 255 032	0	446 484	-6 478	10 305 671
<i>Amortissements - Charges de Structures - Charges de Structures</i>											
Groupe III	1 084 414	172 298	800 806	291 383	337 478	272 216	185 164	7 928	152 004	-703 180	2 600 511
Charges	3 471 553	746 186	4 446 310	1 038 538	1 951 024	1 321 325	1 746 846	13 432	631 743	-787 173	14 579 784
Produits de la Tarification											
	3 425 081	795 716	3 906 275	844 394	1 815 924	1 273 586	0	0	520 414	-520 404	12 060 986
Production											
				0	0	0	829 053	0	0	-103 471	725 582
Autres Produits											
	226 152	82 142	187 320	108 741	176 536	59 402	1 021 251	20 565	113 599	-163 298	1 832 410
Produits	3 651 233	877 858	4 093 595	953 135	1 992 460	1 332 988	1 850 304	20 565	634 013	-787 173	14 618 978
Résultat Comptable	179 680	131 672	-352 715	-85 403	41 436	11 663	103 458	7 133	2 270	0	39 194
Reprise N - 2	40 700	0	257 457	116 735	0	0	0	0	0	0	414 892
Reprise variation congés payés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RÉSULTAT ECONOMIQUE	220 380	131 672	-95 258	31 332	41 436	11 663	103 458	7 133	2 270	0	454 086

Association H A A R P

Bilan au 31 décembre 2014

Note N° 16 Droit individuel à la formation

Pour l'année 2014, 2 258,94 heures ont été acquises et 581 heures ont été prises au titre du DIF.
Au 31 Décembre 2014, le solde d'heures cumulé correspondant aux droits acquis est de 18 579,12.

Association H A A R P

Note - 18

Bilan au 31 décembre 2014

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Libellé	Charges	Produits
Différences de règlement	29,92	
Amendes	120,00	
Vol jardinerie	381,65	
Prud'homme	13 400,00	
dédomagement usager suite sinistre	198,70	
Dotations amortissements dérogatoires (FAM)	6 553,27	
Dotation amortissement exceptionnel	1 196,32	
Dotation aux provisions réglementées des plus values nettes d'actif immobilisé	6 400,00	
Dotation aux provisions réglementées des plus values nettes sur VMP	110 605,29	
Dotation fonds dédiés pour le transport usager	91 046,90	
Dotation fonds dédiés retraite	88 169,75	
Dotation fonds dédiés contrat avenir	83 773,50	
Dotation fonds dédiés stagiaires (IME)	9 000,00	
Dotation fonds dédiés formation autisme (FAM)	32 378,58	
Différences de règlement		40,65
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 400,00
Quote-part subvention		125 958,94
Produits sur exercices précédents		1 090,77
Reprise sur provisions réglementées		121 382,50
Amortissement fonds dédiés travaux		362,89
Amortissement fonds dédiés CNR CPOM de l'IME		57 660,59
Amortissement fonds dédiés retraite		42 261,20
Amortissement fonds dédiés stagiaire		4 122,11
Amortissement fonds dédiés contrat avenir		17 735,67
Total	443 253,88	379 015,32